



Année scolaire : 2023-2024

Bosch i Gimpera 6-10

08034 Barcelone

N° d'identification : G08460222

N° de Séance : 3

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

DU 22 FÉVRIER 2024

Ordre du jour :

La séance débute à 17h.

Mme Catherine Gatignol Edrey, Représentante des parents d'élèves APE, est nommée Secrétaire de séance.

Le quorum est atteint (19 votants), le conseil peut siéger valablement.

PV du Conseil d'établissement du 29/11/2023

- **Vote** : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Il est annoncé que le prochain Conseil d'Établissement aura lieu au retour des vacances de printemps le jeudi 11 avril 2024.

Lecture d'une déclaration liminaire des Représentants des Personnels du LFB
Cf. annexe : déclaration liminaire

1/Point de situation sur les dispositifs mis en place cette année scolaire

➤ **TEI**

Au Collège : Poursuite du déploiement du projet avec des heures de vie de classe et une 1^{ère} activité de cohésion. Remerciement aux parents et au professeurs pour leur participation au gymkhana du mois de décembre pour les neuf classes de 6^{ème} et de 4^{ème}. Une seconde activité de cohésion aura lieu prochainement entre le 1^{er} et le 4 mars.

Sont également prévues des formations pendant les heures de vie de classe sur le cyberharcèlement, l'utilisation des écrans, la confiance en soi.

Des retours positifs sur les tuteurs 4^{ème}- 6^{ème}

Au 3^{ème} trimestre, il est prévu d'organiser une cérémonie avec remise de diplômes.

A l'école maternelle et à l'élémentaire ont été organisées de nombreuses et diverses activités de cohésion. Il reste encore des ajustements à prévoir, notamment pour les

CE1-CM1 car les activités communes sont compliquées à organiser puisqu'ils n'ont pas les récréations ensemble. Peut-être à modifier l'année prochaine.

➤ **Vicki Bernadet**

Novembre 2023 : 1^{ère} réunion d'organisation et de planification

Décembre 2023 : Enquête auprès de tous les personnels

Février 2024 : début des séances de formation avec des membres de la direction, des enseignants et ASEM de la maternelle, des enseignants de l'élémentaire et du second degré, ainsi que la médecin et la psychologue scolaire.

Mars-mai 2024 : Elaboration du brouillon du protocole

Juin 2024 : aboutissement du protocole et présentation à l'ensemble de la communauté scolaire, dont les parents (une séance de présentation leur sera dédiée).

2/ Préparation de rentrée

➤ **Inscriptions :**

Le Proviseur remercie le travail de Céline Marin, responsable des inscriptions au LFB.

A ce jour, le nombre des inscriptions se situe presque à la moyenne des dernières années, plus faible que l'année passée mais avec un pourcentage de DPI déjà payés, plus important, ce qui permet de sécuriser les inscriptions.

Le proviseur a décidé de donner des réponses définitives dès la première commission, afin de capter les inscriptions le plus précocement possible. Cela peut amener à une certaine prise de risque, mais ce risque est maîtrisé car il y a toujours des départs qui viennent compenser les arrivées. Le manque de visibilité que nous avons à ce stade tient précisément au fait que nous ne savons pas l'ampleur des mouvements en sortie et en entrée.

En conséquence, on réfléchira la structure ultérieurement, en fonction des montées des cohortes et des mouvements réels.

➤ **Portes Ouvertes de la Maternelle**

Les représentants du personnel font part de leur déception quant à l'organisation des portes ouvertes à la maternelle (site de Munner). Ils estiment que les choses ont été faites dans la précipitation, et sans tirer les leçons de l'édition précédente. De plus, ils regrettent qu'il n'y ait pas eu de visites de l'élémentaire (site de Pedralbes), comme cela avait été envisagé l'année dernière.

➤ **Annonces du MEN** sur l'organisation des enseignements à la rentrée : dans le contexte du changement de ministre de l'éducation, le LFB est en attente des textes et de leur application dans le cadre de l'AEFE . La direction rappelle qu'il existe déjà des dispositifs de soutien et d'accompagnement.

➤ **Conseil pédagogique :**

Il a eu lieu le 29 janvier dernier. C'est un organe de réflexion où il a été question notamment des arrondis dans les notations, des mentions sur les bulletins scolaires et des dates de stages d'observation en entreprise.

Les examens blancs auront lieu :

Les 12 et 13 mars pour Le Brevet des collèves

Les 20 et 21 mars pour tous les enseignements de spécialité (EDS)

En avril pour la philosophie (la date reste à déterminer)

Certaines dates d'examens de fin d'année ne sont pas encore fixées. Il n'y a pas encore de validation pour les oraux du brevet, les épreuves orales anticipées de français ou le Grand oral du Bac.

DNB : Les épreuves écrites auront lieu les 10 et 11 juin 2024. L'oral aura lieu en mai.

Baccalauréat : L'épreuve de philosophie aura lieu le 4 juin 2024 et celles des EDS les 5 et 6 juin. Les épreuves de compétences expérimentales ECE auront lieu en mai (dates à confirmer et qui devront être coordonnées avec celles des épreuves spécifiques espagnoles pour la Selectividad).

Epreuves anticipées de Français : l'écrit aura lieu le 3 juin 2024.

Stages de 2des : Tous les élèves des classes de 2^{nde} doivent faire un stage d'observation de deux semaines entre le 10 et le 21 juin 2024.

Le lycée propose de faire appel aux Parents pour proposer des stages.

L'APE se porte volontaire, comme l'année précédente, pour faire passer un message auprès de tous les parents d'élèves.

Le stage doit permettre aux élèves de découvrir le monde professionnel et leurs appétences pour tel ou tel domaine. Ils devront ensuite présenter un rapport de stage à un jury composé de professeurs et de parents, la présentation sera organisée lors de la dernière semaine de juin.

Les représentants de parents d'élèves APE précisent que certains parents d'élèves ont soulevé le problème de l'âge minimal légal pour travailler en Espagne et que certains élèves de seconde n'auront pas 16 ans au mois de juin.

La direction rappelle qu'il ne s'agit pas de travailler, il s'agit d'un stage d'observation dans le cadre de la réflexion sur l'orientation, non rémunéré. Les élèves sont couverts par l'assurance scolaire. Ainsi, cela ne devrait pas poser de problème. Elle s'engage cependant à valider ce point auprès de son conseil juridique.

17h50 : arrivée de Mme Anne-Sophie Lepoutre, directrice de l'école maternelle et de M. Daniel Mordo, élève ⇨ 21 votants.

Fin des cours pour les élèves de 3^{ème} et 2^{nde} : les élèves ont cours au LFB jusqu'au vendredi 28 juin inclus. Madame la proviseure-adjointe indique qu'un projet de « semaine autrement », encore à définir dans ses contours précis, a été discutée en conseil pédagogique.

Il est rappelé aux familles les réunions d'information :

- Le 26/02/2024 pour les classes de 1^{ère} sur les enjeux des spécialités
- Le 29/02/2024 pour les classes de 2de sur les enseignements des spécialités

➤ **L'orientation Post-Bac en France : Parcoursup**

- Saisie des vœux jusqu'au 14/03/2024
- Saisie des notes, bulletins et finalisation des dossiers jusqu'au 03/04/2024

La proviseure adjointe fera un essai de remontées des notes dans Parcoursup dans les jours qui suivent cette séance du Conseil d'établissement.

La direction informe que des fiches de dialogue (orientation, choix des spécialités et options, choix des langues) dématérialisées sont mises en place cette année.

Il est mis en place des professeurs référents pour les spécialités pour accompagner les élèves dans leur réflexion sur les vœux Parcoursup.

Il est rappelé que seuls les élèves déjà boursiers à 100% cette année, apparaissent boursiers dans Parcoursup. Les autres élèves doivent effectuer des simulations sur le site du CROUS afin de connaître leur échelon pour l'année prochaine.

➤ **Bilan d'étape du BFI et des sections européennes**

La section marche bien ; elle est composée de 28 élèves.

Elle suscite beaucoup d'enthousiasme auprès des parents d'élèves, et notamment aussi du collège, lesquels demandent beaucoup d'informations. La première session du BFI au LFB aura lieu en juin 2025.

Il existe une quarantaine de BFI trilingues dans le monde et seulement deux BFI quadrilingues, l'un au Lycée français de Tunis et l'autre au LFB. Monsieur le Proviseur

indique que de nombreux élèves de seconde ont manifesté leur intérêt pour ce parcours, mais que, a priori, il n'envisage pas d'ouvrir un deuxième groupe BFI dès cette année, car il convient de consolider l'organisation des enseignements et de s'assurer que nous disposons d'une équipe pédagogique formée.

Le 15 mars 2024, se déroulera une journée de travail technique sur BFI au LFB, à laquelle seront invités des représentants des autres lycées français de la péninsule ibérique qui s'engagent dans ce processus. Un conseil des sections Internationales et européennes sera convoqué à cette occasion.

3/ La question de la laïcité et des valeurs de la République au LFB

Monsieur le Proviseur présente la problématique. Constat de départ : on observe non seulement depuis le début de l'année mais aussi depuis l'année dernière des faits troublants comme des croix gammées dessinées sur les tables ou des rideaux dans les salles de classe, ou encore des élèves effectuant le geste de salut nazi. Chaque fois que les auteurs ont été identifiés, ces actes ont été sanctionnés vigoureusement : exclusions temporaires de l'établissement, associées à des mesures d'accompagnement, de réflexion et de formation.

Ces faits restent des signaux faibles s'ils sont rares, mais deviennent des faisceaux d'indices à travailler. Il est important d'établir de façon objectivée les faits. Et, par suite, se poser la question : que faire pour que cela cesse, pour que nos élèves respectent les valeurs de la République Française, de l'Ecole et du Lycée, comment agir et réagir pour être efficace, pour ne pas créer, par le biais d'un discours ou d'actions seulement moralisatrices, le contraire de ce que l'on veut obtenir. Monsieur le Proviseur indique de façon très forte qu'il souhaite lutter contre toute forme de discrimination, et générer un environnement inclusif, respectueux et ouverts.

Ainsi, il souhaite créer un *Comité de vigilance* afin d'objectiver et de comprendre les faits. Il faut avoir la possibilité de les signaler. Et il faut réfléchir à des mesures pour informer et former. Quel plan pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme auprès des professeurs et des élèves ? Comment communiquer et valoriser au sein du LFB la diversité qui existe dans notre école ?

- Prise d'attache du Conseil des Sages de la République (janvier 2024)
- Pilotage de l'AEFE où il y a un référent Laïcité (prise de contact février 2024)

Monsieur le Proviseur souligne qu'il ne s'agit donc pas d'une action ponctuelle mais bien un travail qui s'inscrit dans la continuité de notre projet d'établissement, dans son sens le plus large.

Les représentants du Personnel demandent s'il y a une accélération des faits et quand sera créé le Comité de vigilance.

Le Proviseur répond qu'il s'agit d'une proposition interne au LFB, qu'il souhaite s'appuyer notamment sur le CVL puisqu'on y trouve des représentants de la direction, des personnels, des élèves et des parents.

Les représentants des Parents d'élèves APE demandent s'il existe un paragraphe dans le Règlement intérieur, et, si ce n'est pas le cas alors il faudrait intégrer cette notion de diversité et respect de tous. Le représentant du Snes FSU souligne qu'il est important de s'adresser à tous les élèves rapidement et d'évoquer à la fois l'importance du sujet, ses enjeux, et notamment les conséquences en termes de sanctions.

4/ Informations sur le centenaire du LFB

Monsieur le proviseur indique que le pilotage de l'ensemble a été un peu modifié pour rendre les choses plus agiles. De fait, en lieu et place d'un « comité du centenaire » officiel et nombreux, il y a maintenant des groupes de travail coordonnés par le service communication du lycée et la direction. Depuis la rentrée de janvier, et pour toute l'année, une personne en service civique a été recrutée pour une mission

d'accompagnement et coordination des opérations du centenaire : Colombe Freynet.
Une adresse dédiée a été mise en place : centenaire@lfb.es. Et un logo a été créé :



La fête officielle aura lieu en deux temps : un dîner officiel de gala, sur invitations, le vendredi 15 novembre ; et une grande journée événementielle ouverte à tous le samedi 16 novembre 2024, avec entre autres un Talent Show réalisé par les élèves.
Par ailleurs, divers projets émailleront l'automne avec le label Centenaire.

5/ Questions matérielles et financières

Voyages scolaires

- Modification de 2 voyages déjà adoptés lors du précédent CE : Oxford et Londres (modification du nombre d'élèves et du coût total, participation LFB et FSE).
- Nouveaux voyages :
 - El collèll (3 classes de l'élémentaire) : 160 € / élève
 - Euromad (Elèves de 1ère et Terminale) : 250 € par élève (avec participation LFB)
 - Francfort sur le Main (Elèves de 1ere DNL SES) : 800 € / élève
 - Liverpool (Elèves de la Choral du LFB) : 450 € / élève

Les voyages scolaires 2023-2024 représentent désormais près de 490 000 € de budget prévisionnel.

Il est rappelé qu'il existe une Commission d'aide sociale pour aider les familles ayant des difficultés financières, à financer ces voyages.

Il est souligné le rôle important des FSE de l'élémentaire et du secondaire (dont le budget est alimenté par la location des casiers, la vente des photos de classe et des apports des parents), qui financent certains voyages scolaires, au titre de soutien à projet (le FSE ne fait plus d'aide individuelle).

Une charte des voyages scolaires sera bientôt proposée pour déterminer un cadre (nombre de voyage par élève et par an, etc...).

- **Vote** : chaque voyage est adopté à l'unanimité (21 voix)

Conventions :

Monsieur le Secrétaire général présente deux conventions.

- Avec le « Reial Club de Tennis Barcelona » pour la location des cours du lycée en soirée. Le montant est passé de 27.000€ à 50.000€.
- Avec l'association Campus Gigantes de Basket qui organise une activité d'une semaine début juillet. Elle ne paie pas la location des terrains mais nos élèves profitent de tarifs préférentiels et le LFB d'une très belle communication.

6/ Questions diverses

➤ **Les élèves allophones**

Les représentantes du SNUipp-FSU interrogent sur les pistes pour engager davantage les familles allophones dans la langue française ? Il existe un axe dans le projet d'établissement. On peut établir une charte d'engagement linguistique des familles. Il y a des systèmes pour aider les professeurs mais il faut que les familles s'investissent aussi. L'inscription au LFB doit être un projet familial.

Le proviseur suggère à l'APE d'organiser des activités ou des colonies de vacances en France, donc en français si possible. Il propose également que les Associations de Parents d'élèves fournissent des informations aux familles sur des colonies en France.

➤ **Accompagnement des EBEP**

Les représentantes du SNUipp-FSU demandent un point sur la réflexion concernant l'accueil des élèves à besoins particuliers.

De fait, un stage a été organisé dans le cadre de l'IRF au début du mois de janvier. Différentes pistes de réflexion et d'action ont été évoquées, afin de mieux accompagner. En premier lieu, mettre en place un pool d'enseignants référents, travaillant en coordination avec la médecin et la psychologue scolaire, et capable d'accompagner leurs collègues enseignants. Une fiche de mission de ces professeurs référents est en cours de finalisation. Pour le LFB, il pourrait y en avoir deux à la maternelle et deux à l'élémentaire. Il reste encore à clarifier les modalités d'organisation (décharges d'heures, IMP, ou encore créneaux d'heures de langue). Sur ce dernier point, la représentante du SNUipp FSU fait part de l'importance de ne surtout pas mettre à mal d'autres dispositifs.

➤ **Les travaux**

Monsieur le secrétaire général fait le point sur les travaux prévus au LFB cette année.

- Rénovation du hall d'entrée du LFB (180.000€). Les objectifs sont multiples : moderniser l'espace, réaliser un bureau d'accueil, améliorer le bureau de la psychologue scolaire, disposer de 2 petites salles de réunion parents/professeurs, etc.... Ce projet n'impacte pas budgétairement les autres projets.
- Travaux d'ombrage à l'élémentaire (cour haute et cour basse). Des devis sont à l'étude pour une réalisation avant l'arrivée des fortes chaleurs. La difficulté réside surtout sur la cour haute, très large.
- Travaux de la cours calme pour étendre l'espace de jeux des élèves de l'élémentaire. Un préprojet avait été réalisé l'année passée, avec une information en conseil d'école. Ce projet, chiffré à près de 300 000 €, n'a pas été abandonné mais nécessite de la concertation pour élaborer un projet pertinent. Ces travaux intègre normalement la réalisation d'un escalier sécurisé pour diviser les flux des élèves à l'élémentaire (entrée et sortie). La faisabilité de ce point à l'été 2024 est à l'étude.
- Travaux du gymnase (projet immobilier phase 1). Le budget prévu était initialement de 1M€. a l'issue de l'appel d'offres, force est de constater l'inflation forte sur ce chantier qui s'élève finalement à un peu plus de 2M€. Le LFB bénéficie d'une AFT de 2M€ dont 800 000 € ont été versés en 2023. Le Direction du LFB étudie la possibilité de bénéficier du solde de 1,2M€ en 2024.

Ce type de chantier implique généralement 3 phases : le lancement du chantier (déblaiement, etc...), celle des travaux proprement dits et celle des finitions. Le projet devrait être terminé fin mars 2024, mais il y aura certainement du retard, puisque l'entreprise a pris du retard notamment avec quelques aléas (dont le coût représente 5% du projet)).

- Travaux de la cantine (projet immobilier phase 2)). Le budget estimé était de 5,7M€ (gymnase+ restauration) dont 4,7M€ pour la partie restauration ; les travaux sont aujourd'hui estimés à 7,2M€ (cf. vote CA AEFÉ 2023). Le risque d'une augmentation du coût de cette phase 2 est réelle. La direction va demander une nouvelle AFT à L'AEFE, si le dispositif est maintenu. Le début des travaux de cette phase 2 (restauration) ne

pourra s'envisager qu'après l'obtention du permis de construire. Le dossier est en cours d'étude par le cabinet d'avocat.

➤ **Le prestataire de restauration.**

Monsieur le Secrétaire général souligne que le changement de prestataire a eu lieu il y a 6 mois (septembre 2023). Les produits sont meilleurs, mais les résultats attendus ne sont pas à la hauteur. Le cahier des charges était très précis et ambitieux. Il reste encore beaucoup de travail pour atteindre le niveau de service espéré. Le lycée va envoyer une enquête auprès des élèves (à partir du CM1), des professeurs et des familles. Ces enquêtes seront régulières et les résultats seront partagés avec le prestataire et la commission restauration. Les représentants de parents soulignent les crispations importantes de nombreuses familles quant à la qualité de la restauration actuelle, certaines familles laissant entendre qu'elles ne paieraient pas les factures afférentes. Le Secrétaire général comprend les attentes, et toutes les équipes travaillent actuellement pour améliorer ce service, en tenant compte de toutes les remarques. Néanmoins il rappelle que le service de restauration n'est pas un service obligatoire et que si certaines familles estiment que ce service n'est pas à la hauteur de leurs attentes, elles peuvent faire le choix d'une autre solution.

➤ **La téléphonie :**

- Les parents n'arrivent pas à contacter le lycée. Il y a un vrai problème de gestion des appels, même en interne. Le contrat avait été renouvelé en mai 2021 pour 3 ans. Les marchés vont être dissociés : internet/parc mobile/ligne fixe. Le prestataire actuel (Telefonica/Movistar) est totalement défaillant et n'a jamais su trouver de solutions, en dépit des nombreuses relances de l'établissement.
- Les téléphones portables, montres connectées, ou tous autres moyens de communications numériques sont prohibés, au primaire comme au collège, et autorisés dans un cadre défini et précis au lycée. Le règlement intérieur doit être modifié pour que les formulations tiennent compte des avancées technologiques.

- **Projet d'Établissement, axe bien-être - être bien :** Un bilan sera fait lors du dernier Conseil d'établissement de l'année. Par ailleurs, une enquête de climat scolaire sera menée auprès des élèves.

Le proviseur clôture la séance par la lecture d'un poème de Claude Roy extrait de « A la lisière du temps ».

La séance est levée à 19h45.

La secrétaire de séance
Catherine Gagnol Edrey

Le Proviseur
Jean Bastianelli



Déclaration liminaire : Conseil d'Établissement du jeudi 22 février 2024

Au travers de cette déclaration, les personnels recrutés locaux et les personnels détachés solidaires du LFB tiennent à exprimer leur profonde préoccupation en ce qui concerne l'augmentation salariale de l'année 2024, dont la négociation entre le Comité d'Entreprise et la Direction n'est pas arrivée à terme malgré deux réunions de la Commission Paritaire.

A ce jour, nous souhaiterions voir nos revenus alignés sur le coût de la vie, 3,4 % IPC actuel, afin d'avoir les moyens de vivre plus sereinement une fois nos charges payées.

La question financière est un sujet délicat; d'ailleurs, les résultats de la grève du 1er février 2024 en témoignent. Toutes les catégories professionnelles se sont mobilisées pour la première fois dans l'histoire du LFB afin de signifier leur mécontentement et leur préoccupation.

Aujourd'hui, ne pas subir l'inflation est un luxe et demander une revalorisation des salaires, une lutte douloureuse accentuée par un contexte où l'augmentation du coût de la vie s'accélère (malgré un ralentissement encourageant qui ne fut hélas que passager).

Les vifs échanges autour de ces négociations génèrent une ambiance pesante et des tensions qui n'ont jamais été aussi marquées au sein du LFB. Nous craignons pour le bien-être émotionnel et matériel de toute la communauté scolaire.

Nous sommes moralement épuisé.es par ces échanges houleux et tenons par conséquent à attirer une dernière fois votre attention sur le fait que le besoin de revalorisation des salaires n'est ni un caprice, ni un manque de respect à l'égard de l'AEFE et des familles qui nous font confiance au quotidien.

Il s'agit seulement d'une réaction légitime dans un contexte économique tendu pour les entreprises et les salarié.es.

Nous espérons que les parents d'élèves et la Direction entendront notre démarche, tout en ayant à l'esprit que l'augmentation des frais de scolarité n'est pas une demande de notre part. D'autres solutions sont possibles et envisageables par la Direction et l'AEFE.

Nous espérons que vous ne douterez jamais de notre dévouement et vous rappelons que, sans nous, personnel enseignant, personnel administratif, personnel de maintenance et de service, personnel non enseignant, il serait impossible de faire fonctionner ce bel établissement dont l'objectif a toujours été de guider les élèves sur la voie de l'excellence et de la réussite, dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous remercions pour votre attention.

Les représentant.es au CE de l'ensemble des personnels du LFB